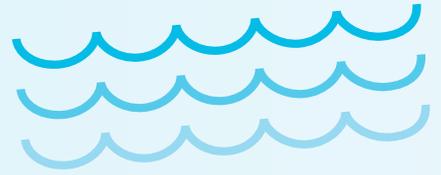


# BULLETIN MUNICIPAL

## ST CLÉMENT DES LEVÉES



PARC  
DE LA  
CINCINELLE

ÉTÉ 2023

## MOT DU MAIRE



L'école est finie, vive les vacances, c'est vrai pour l'ensemble des scolaires mais aussi pour beaucoup dans les semaines à venir, que chacun puisse en profiter.

Sur le Groupe Scolaire, la salle de multi-activités est achevée, en service et inaugurée depuis peu. Une réflexion est engagée sur le confort des élèves sur le temps de pause. Avec les fortes chaleurs ces derniers temps et le manque d'espaces ombragés est réel. Une extension de la cour sur le parc de la Cincinelle est en étude.

L'enfouissement des réseaux et changements de compteurs et canalisations d'eau ont commencé en juin (secteur Port Cunault, Port Sauvage...). La CASVL (Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire) gère la partie eau et le SIEML (Syndicat Intercommunal d'Électricité de Maine et Loire) l'électricité. Cette période de travaux s'achèvera à l'hiver prochain.

En attente des résultats de demande de subventions, la rénovation de la bibliothèque pourrait commencer cet hiver.

Début juin, quatre de nos agents se sont vu remettre des médailles du travail pour vingt ou trente années de service. Je tiens à les féliciter à nouveau et remercier l'ensemble des agents de la commune pour leur travail au service de la collectivité et de ses habitants.

Les associations ont repris un rythme normal (après COVID) et chaque action est un succès, merci à tous les bénévoles.

**Je vous invite avec le Conseil Municipal à un moment convivial le 14 juillet Place de la Mairie à 11h30.**

Bonnes vacances à toutes et tous.

Laurent Nivelles  
Le Maire

## SOMMAIRE

page 2	Sommaire et mot du maire
page 3	Finances communales
page 4	Commémoration du 8 mai 1945 / Journée citoyenne
page 5	Concours photo / Cérémonie diplômes / Repas champêtre
page 6	Newsletter / Panneau pocket / Sondage
page 7	Enfouissement réseaux / Collecte de déchets
page 8	Les Biodéchets en 2024
page 9	Signalisation / Vol de câbles électriques
page 10	Restaurant scolaire
page 11	Départ de Laura / Repas à thème
page 12	Jardin à l'école
page 13	Classe de Mer / Côté Loire
page 14	Marathon 2023 / Bibliothèque
page 15	APE / Vide-greniers
page 16/17	Associations
page 18/19	Parc de la Cincinelle
page 19	Assemblée Communale
page 20	Nos services

Le Bulletin municipal est publié par la commune de Saint Clément des Levées.

Mairie : 3 Place Michel Pruvost  
49350 SAINT CLEMENT DES LEVEES

Site internet : <https://www.stclementdeslevees.fr/>

Rédaction et illustrations par la commission "Information et Communication" : Michel Pidou, Stéphane Derouet, Dominique Pé, Delphine Desbois, Cécile Sauleau

Mise en page et Impression : Loire Impression LOIRE impression  
80 Rue de Rouen, 49400 Saumur

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales.

Tirage : 600 exemplaires

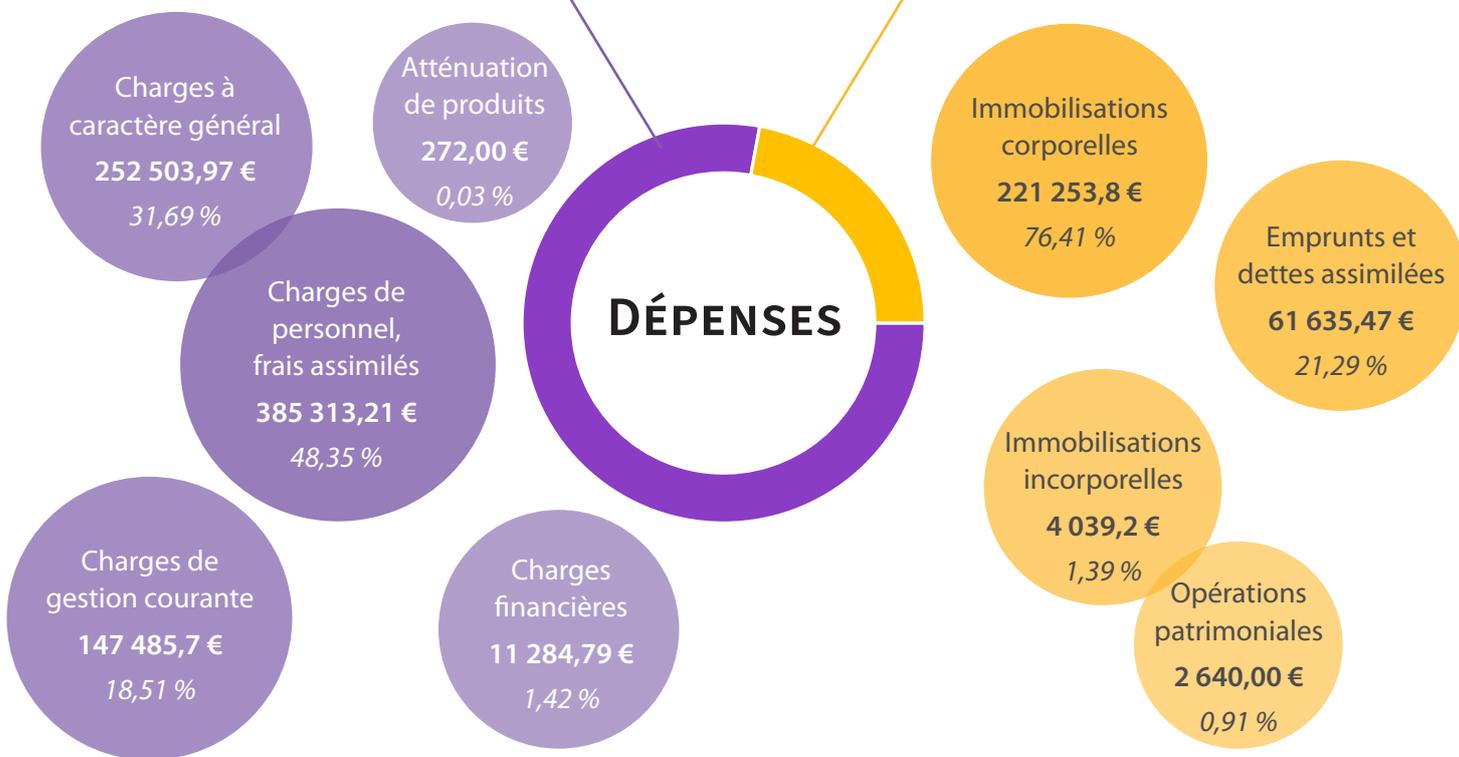
## INVITATION

**Le vendredi 14 Juillet,  
vous êtes invité(e)s à venir partager**

**le verre communal  
à partir de 11H30  
ainsi que la traditionnelle brioche.**

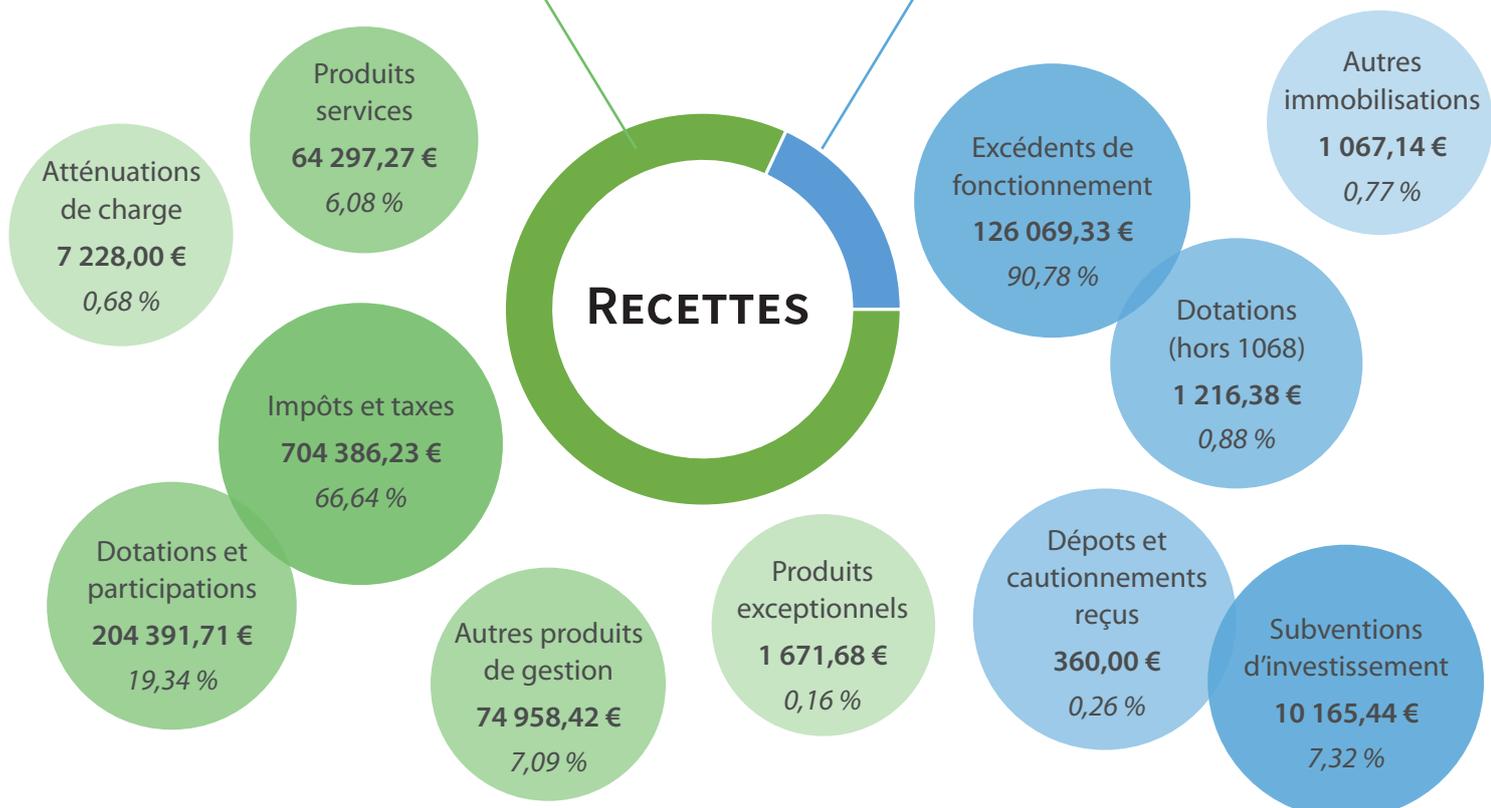
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 796 859,67 €

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 289 568,47 €



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 056 933,31 €

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 138 878,29 €



# COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

**Dimanche 8 Mai, la commune a célébré le 8 mai 1945.**

Dans un premier temps, une gerbe a été déposée devant la stèle des résistants Michel Pruvost et Georges Péron.



Des militaires, les sapeurs-pompiers, le Maire, Laurent Nivelles et des conseillers municipaux étaient présents.

Ensuite, les personnes présentes se sont dirigées devant le monument aux morts du cimetière pour une seconde commémoration.



## JOURNÉE CITOYENNE

Dans le bulletin municipal d'été 2022, un appel avait été lancé en vue d'organiser une Journée Citoyenne. Plusieurs habitants de la commune se sont inscrits afin de participer à cette première sur notre commune.

Le 11 avril, ces bénévoles se sont réunis en mairie pour décider conjointement de l'action à mener, plusieurs projets furent débattus ; un seul retenu.

Il fut donc décidé du jour, de l'heure et de l'action.

Le 13 mai 2023 à 8h30 nous nous sommes retrouvés pour nettoyer les escaliers desservant les accès à la Loire de l'ancien camping au salon de coiffure, des portes 32 à 40.

Le tout s'est déroulé dans une bonne ambiance, un pot de l'amitié a clôturé cette matinée.

Invitation 2024 : nous souhaitons reprendre cette action en 2024 ; merci de vous faire connaître en mairie via le site internet ou par une visite en Mairie.



AVANT



APRÈS

## CONCOURS PHOTO

### Saint Clément des Levées renouvelle son concours photo.

La commission communication de Saint Clément des Levées organise un concours photo du printemps à l'automne 2023, libre et gratuit, pour enfants et adultes.

Cette année, le thème du concours est « le patrimoine de Saint Clément des Levées ou une vie de Clémentais ».

#### CALENDRIER

20 mars 2023 : Lancement du concours

30 septembre 2023 : Date limite de réception des photos

3 décembre 2023 : Remise des prix

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs.

Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image.

3 photos sont autorisées par participant.

La photo doit impérativement respecter le périmètre de prise de vue (commune de Saint Clément des Levées) ainsi que le thème du concours. Les paysages de coucher / lever de soleil ou crépuscule ne seront pas acceptés.



Pour plus d'informations scannez ce QR code :



## CÉRÉMONIE DIPLÔMES

### Vendredi 2 juin s'est tenue à la mairie de Saint Clément des Levées la cérémonie de remise des diplômes du personnel de la mairie.

Les diplômés ont été félicités par Monsieur le Maire pour leur engagement et leur réussite dans leur parcours professionnel en présence de l'équipe municipale, des anciens Maires de la commune Messieurs BEILLARD Gaétan, LECOZ Joël et Monsieur LASCAUD Maire de Meigné Le Vicomte.

Les familles des diplômés étaient également présentes pour partager ce moment.



Les récipiendaires présents

## REPAS CHAMPÊTRE

### Le Comité des fêtes a organisé le samedi 3 juin 2023, un repas champêtre au bord de la Loire, il y avait près de 300 convives.

L'animation musicale Monsieur Jeff LEYGNAC a fait chanter et danser les participants.

Très belle prestation, dans un esprit de convivialité.

Merci à tous, les bénévoles, la commune, les agents communaux et administratifs, les membres du Comité des fêtes, pour leur implication.

**À vos agendas, on se retrouve le samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023 pour notre assemblée communale.**



## NEWSLETTER

### Facile, rapide et gratuit :

Pensez à vous abonner à L'INFOLETTRE de Saint Clément des Levées

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Rendez-vous sur le site de la commune en scannant le QR Code :



Sur cette page, entrez votre adresse mail et cliquez sur ok.

Un mail de validation vous sera envoyé à l'adresse mail renseignée, cliquez sur le lien de confirmation qu'il contient. Vous recevrez ainsi, directement dans votre boîte mail, les actualités

de votre ville ainsi que les événements à ne pas manquer.

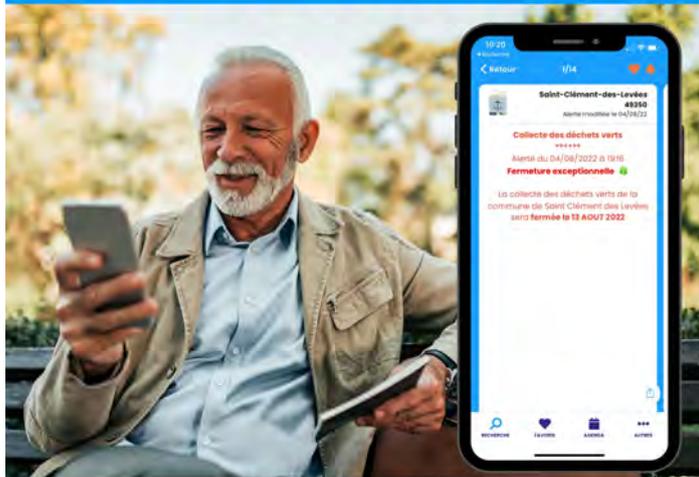
## PANNEAU POCKET

C'est actuellement il y a 297 smartphones ou tablettes qui possèdent Saint Clément des Levées dans leurs favoris.

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 57 % des foyers de la commune.

Au total 11 525 lectures sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2023.

**Les alertes et informations de Saint-Clément-des-Levées sont sur PanneauPocket**



Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application



Scannez-moi

## SONDAGE AUPRÈS DES LECTEURS DU BULLETIN MUNICIPAL

La municipalité souhaite que le bulletin municipal réponde au mieux, aux attentes de ses lecteurs.

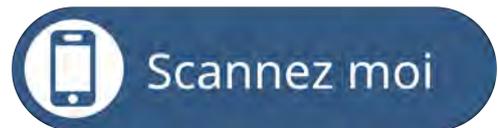
Pour ce faire, nous aimerions connaître votre ressenti et vos souhaits afin d'améliorer celui-ci.

Nous vous remercions par avance du temps que vous allez consacrer à ce sondage.

Un formulaire est joint dans ce bulletin.

Vous pourrez :

- Le retourner en mairie (à déposer dans la boîte aux lettres)
- Vous connecter à cette adresse : <https://forms.gle/68XSstyjfyLSHpF59>
- Scanner le QR code ci-dessous



# ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

**Ce dernier tronçon d'enfouissement dont on a tant parlé a enfin débuté à la lecture de ce nouveau bulletin, vous aurez déjà par vous-même pu vous en rendre compte.**

L'enfouissement, une nécessité pour limiter les perturbations liées aux intempéries, mais aussi une amélioration certaine du cadre de vie. Ces câbles aériens ne sont pas très beaux dans notre joli cadre.

Ces travaux d'enfouissement des réseaux, basse tension et éclairage public d'un coût de 331 567€ sont pris en charge à hauteur de 66 313€ par la commune, 265 254€ par le SIEML.

Les travaux d'enfouissement du réseau Télécom d'un coût de 43 446€ est pris intégralement en charge par la commune.

C'est l'entreprise Sturno qui assure ce chantier.

En parallèle, des travaux sur le réseau d'eau potable sont entrepris. L'agglomération de Saumur en charge de cette compétence va rénover l'intégralité du linéaire sur ce tronçon. Ces travaux ont été confiés à la société EHTP.

De nouveaux compteurs vont aussi être mis en place chez les particuliers.

La fin du chantier est prévue au terme du troisième trimestre.

S'en suivra au terme de ces deux chantiers un aménagement de surface, création de trottoirs, zones de détentes et de stationnement.



## COLLECTE DE DÉCHETS EN BORD DE LOIRE : UNE ACTION CITOYENNE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Le 18 mars dernier, l'association « J'aime la nature propre » a organisé une opération de collecte de déchets sur les bords de la Loire, dans les communes de Saint Martin de la Place, Saint Clément des Levées et Les Rosiers sur Loire.

Dès 8h30, les participants ont été accueillis Place du Petit Port à Saint Clément des Levées par Jean-Noël Nivelles, référent pilote de l'opération. Un café a été servi avant de partir à la chasse aux déchets abandonnés.

En quelques heures seulement, près de 40 volontaires ont rempli plusieurs sacs de 100 litres de déchets divers :



plastiques, canettes de verre, pneus et même des matelas. La collecte a été si importante qu'elle a permis de remplir une benne de 6 m<sup>3</sup>.

En fin de matinée, Jean-Noël Nivelles a tenu à remercier tous les participants et partenaires ainsi que la municipalité, la boulangerie pour leur implication.

Cette collecte de déchets en bord de Loire est une preuve de plus que chaque petit geste compte pour protéger notre planète. Il est important de continuer à sensibiliser le public sur les enjeux environnementaux et de promouvoir les initiatives citoyennes pour construire un avenir plus durable.





# LES BIODÉCHETS EN 2024

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) du 10 janvier 2022 a permis d'accélérer la transition des modes de production et de consommation au quotidien. Sur le volet Déchets, elle instaure à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 l'obligation de tri à la source des « biodéchets » pour l'ensemble des producteurs. Ainsi, seront concernés par cette nouvelle réglementation : les ménages, les professionnels mais aussi les collectivités. Cette obligation incombe d'une part aux professionnels et d'autre part aux collectivités qui doivent trouver des solutions pour leurs usagers.

## QUE NOMME-T-ON « BIODÉCHETS » ?

Le Code de l'Environnement les définit comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin et de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Il s'agit donc principalement des déchets de cuisine et de table issus de la consommation des ménages, des professionnels de la restauration et de tous les professionnels préparant et transformant des denrées alimentaires. Sont également concernés les déchets verts qui sont aujourd'hui récupérés au sein des déchèteries du territoire. Pour rappel, le brûlage des déchets verts est interdit et passible d'une amende pouvant atteindre 450€.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Si la priorité porte aujourd'hui sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, il n'en reste pas moins qu'une partie des biodéchets ne peut être évitée. A ce jour, on estime que dans la poubelle « **ordures ménagères** » les biodéchets représentent 30% du total, alors qu'ils pourraient être valorisés en compostage ou en méthanisation.

C'est pourquoi, la **Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire**, via **Kyrielle** son opérateur pour la gestion des déchets ménagers, travaille depuis plusieurs années sur des solutions de valorisation des biodéchets, notamment au travers de la vente de composteurs individuels, la mise en place de composteurs partagés sur l'espace public, pour des entreprises ou des associations, mais aussi pour les solutions de gestion des déchets verts. Les élus sont d'ores et déjà mobilisés afin de proposer des solutions à tous les usagers du territoire.



Récupérez votre composteur en déchèterie après avoir passé commande auprès de l'accueil de Kyrielle !

## TARIFS COMPOSTEURS

- 150L / Composteur en bois : 25,80 € TTC
- 300L / Composteur en bois : 28,50 € TTC
- 600L / Composteur en bois : 36 € TTC



L'Entreprise à But d'Emploi ASURE réalise des composteurs à base de planches de bois recyclées fournies par Kyrielle.

Elle permet d'assurer des emplois locaux pour réaliser des composteurs.

Pour tout renseignement sur le compostage et les biodéchets vous pouvez contacter **Kyrielle** par téléphone au **02.41.50.44.67** ou par mail à l'adresse **accueil@agglopropre49.fr**

# RÉFECTION DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE POUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS

Ces travaux effectués sur l'ensemble de la commune exceptés, les départementales (rue Georges Péron et route de Saumur pris en charge par le département), à un montant de 6 671,88 €.



L'entreprise ABservice à pied d'œuvre



## VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES

**Début mars, la commune a été victime d'un vol de câbles électriques sur son réseau d'éclairage public.**

Cinq candélabres positionnés sur la levée à hauteur de l'ancien camping, ne sont donc plus en service depuis cette date.

La commune condamne fermement cette dégradation.

Le coût de la remise en service est de 4 711€, et n'est pas pris en charge par l'assurance.





**Ce sont plus de 10 000 repas servis sur une année scolaire, plus de 80 familles qui utilisent le service, 144 menus concoctés par notre cuisinier, un budget d'environ 25 000€ d'achat de denrées.**

L'équipe est constituée : d'un cuisinier, d'une aide-cuisinière, de trois agents au service de cantine et de trois agents en charge de la surveillance de la cour.

Le temps du midi à l'école est un moment privilégié pour les enfants. Premier moment de détente après une matinée studieuse, c'est aussi le moment de recharger les batteries.

Les élus de la commission vie scolaire ont souhaité le partager avec les représentants des parents d'élèves. C'est donc le vendredi 26 mai que nous nous sommes retrouvés autour d'un repas (le même que les enfants).

Une réunion de la commission cantine s'est tenue dans la foulée.

De façon historique, le coût de la cantine était partagé à part égale entre les parents et la commune. L'évolution importante de l'inflation sur l'alimentaire a battu en brèche ce grand principe.

Dans cette période de forte inflation, il nous semblait nécessaire de pouvoir échanger avec les parents, tout d'abord rappeler le fonctionnement du service, exposer les coûts de ce dernier, faire état de nos fournisseurs, du fait de privilégier le local, d'adapter nos menus aux saisons.

La commune adhère depuis deux ans à un groupement d'achat. Grâce à cette adhésion nous arrivons à contenir les prix. Se cumule à cela une gestion rigoureuse des achats en volume. Un point se tient tous les mois entre le cuisinier et l' élu en charge de la cantine.

Malgré ces efforts de bonne gestion, les coûts augmentent, c'est pourquoi après avoir échangé avec les parents, les élus, l'approbation du Conseil Municipal, nous avons décidé de :

1. Geler les tarifs cantine de la maternelle.
2. Augmenter de 20 centimes le repas du primaire qui passerait de 3.50€ à 3.70€.
3. Fixer un tarif pour les non-inscrits à hauteur de 5.00€. Cette mesure invitera les familles défavorisées, nous l'espérons, à remplir et donner en heure le bulletin d'inscription. En effet, notre cuisinier au vu du non-respect de certaines familles, commande toujours un peu plus au cas où.
4. Nous modifions aussi le règlement de la cantine ; par le passé chaque 1<sup>er</sup> repas non pris était facturé (absence maladie de l'enfant, nouvelle gestion de garde...) à compter de la rentrée de septembre il ne sera plus facturé de repas si la famille prévient la collectivité (aux horaires d'ouverture de la mairie) au moins 48h00 à l'avance.

La mairie communiquera sur ces deux dernières dispositions à la rentrée de septembre 2023 auprès des familles, une période de rappel et d'adaptation sera respectée, mais le point 3 entrera bien en application.

Toute l'équipe de la vie scolaire souhaite de bonnes vacances aux enfants et à leur famille.



## DÉPART DE LAURA

Laura nous a rejoint en 2018 pour assurer la surveillance et l'animation du temps méridien. Elle a depuis étoffé son activité puisqu'elle assurait aussi la préparation des repas, la surveillance cantine mais aussi le temps périscolaire du soir ou du matin. Agent polyvalent par nature, toujours souriante et conviviale tant avec les enfants qu'avec les élus en charge de l'école, nous regretterons son départ.

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite qu'elle souhaite donner à sa carrière.



## REPAS À THÈME À LA CANTINE SCOLAIRE

Cette année le menu à thème était vert, blanc, rouge. Parler d'Italie c'est parler pizza, mozzarella et glace à l'Italienne. C'est ce qui agrémenta le repas de ce jeudi 25 mai à l'école Yvonne Lombard. Il n'y eut point de reste !!!





Les enfants « jardiniers » de la classe des CM participent à la création et à l'entretien d'un potager sur le temps du midi. Des tomates, courgettes, haricots, radis, fraisières, framboisiers et muriers ont été plantés ou semés en pleine terre ou en bac.

Ces jardiniers sont encadrés par Florian des Services Techniques qui prodigue les bons conseils techniques.

Tout ce petit monde est en attente de la première récolte.



## CLASSE TRANSPLANTÉE EN BORD DE MER !

Pour sa 17<sup>ème</sup> édition, la traditionnelle classe transplantée de l'école Yvonne Lombard s'est installée une nouvelle fois à Talmont Saint Hilaire (86). Cette classe de mer n'ayant pas pu avoir lieu il y a deux ans, ce sont tous les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 qui sont partis cette année.

Ainsi, durant la semaine du 03 au 07 avril 2023, ces 55 élèves ont pu découvrir la côte, sa faune et sa flore, et tant d'autres richesses locales.

Sous un beau soleil, les découvertes et les émotions ont été au rendez-vous.

Au programme pour les élèves de CE1/CE2 : pêche à pied, travail sur la formation des dunes et les propriétés du sable, chasse au trésor, sortie en mer pour les élèves de CM1/CM2 : visite d'un parc éolien, pêche à pied, visite de l'aquarium de Vendée, construction d'une éolienne...

Sans oublier les extraordinaires récréations dans le parc boisé du centre.

Ces classes de découvertes représentent pour certains la première expérience de vie en collectivité en dehors de la famille. Elles présentent un réel intérêt pédagogique

en permettant aux enfants de bénéficier de situations d'apprentissages dans un milieu nouveau et stimulant, en dehors de l'habituelle salle de classe. Cette semaine restera dans la mémoire de beaucoup d'entre eux et quelquefois même de leurs parents !

Rappelons que comme les années précédentes, le financement était réparti par tiers entre les familles, l'association de parents d'élèves et la municipalité.

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour l'école afin que ce type de projet puisse se réaliser ainsi qu'aux personnes qui ont accompagné les enfants durant cette semaine.



## CÔTÉ LOIRE

« Bon anniversaire ! Un an déjà »

Voilà ce qu'on a pu entendre à l'épicerie CÔTÉ LOIRE le vendredi 14 avril. Anita Mortier recevait ses clients autour d'un verre accompagné d'une amicale dégustation de ses produits. Quelques-uns de ses nombreux fournisseurs étaient présents pour échanger sur cette belle lancée.

Dans ce commerce au point de vue imprenable sur la Loire, on trouve de quoi préparer à manger (légumes, fruits, viande, pâtes, riz et produits laitiers, thés et cafés) sans compter les conserves bio, locales. Le vrac a la part belle dès l'entrée du magasin avec un large choix dans les gros bocaux.

ÉPICERIE  
CÔTÉ LOIRE  
VRAC • BIO • LOCAL

Depuis l'ouverture, la gamme de choix s'est aussi élargie aux produits et objets de nettoyage pour la maison (lessive, éponges...) mais aussi de quoi prendre soin de soi avec des produits de toilette issus de producteurs locaux. Sans compter les idées cadeaux de fin d'année.



L'enthousiasme des débuts ne se dément pas pour M<sup>me</sup> Mortier et les attentes de ses clients lui permettent de toujours mieux cibler son offre. La fidélité de sa clientèle habituée et le plaisir des clients de passage encouragent notre sympathique épicière à faire partager la connaissance de ses produits.

Poussez la porte, vous serez surpris.



## MARATHON 14 MAI 2023 - 5<sup>ème</sup> édition

### **DIMANCHE 14 MAI 2023 ST CLÉMENT DES LEVÉES À 6H15...**

Une soixantaine de bénévoles s'agitent de part et d'autre du village : installation de barrières pour le combi canoë, de tables de boissons, ravitaillement...

3 animations musicales sur ST CLÉMENT DES LEVÉES, voiturette surprise, le duo Mickaël et Benjamin et TIEMPO DUO ont animé et donné du courage aux marathoniens.

La 5<sup>ème</sup> édition du Marathon de la Loire passe à ST CLÉMENT DES LEVÉES, entre le marathon, le semi-marathon

et l'épreuve combinée canoë + course, c'est près de 5 000 marathoniens au total qui ont relevé le défi !!

La commune de Saint CLÉMENT DES LEVÉES s'est particulièrement mobilisée sur cet événement et les organisateurs ont chaleureusement remercié les différents acteurs de cette journée.

À notre tour de remercier tous les bénévoles de la commune, sans qui, rien de tout cela n'aurait été possible.

À l'année prochaine...

## BIBLIOTHÈQUE

Le 23 mai dernier les adhérents de l'association Lire à St Clément se sont réunis dans le cadre de son Assemblée Générale. Au cours de cette AG, 8 adhérents se sont engagés en qualité de membres actifs. A l'issue du vote, le bureau a été renouvelé : Marie Claude PIALAT a été élue comme Présidente, Christine BOUCE occupera le poste de Trésorière et Rosine MAMET celui de Trésorière-adjointe. Joséphine LAUMONIER est élue au poste de Secrétaire et Sylvaine ECHARDOUR au poste de Secrétaire-adjointe.

Dès le 28 juin prochain, les membres actifs se réuniront pour la constitution des commissions dédiées aux différents postes de l'activité de la bibliothèque : accueil du public, accueil des élèves et de la micro-crèche passage Bibliobus, cercle de lecture, achat des livres...

Toutes les personnes désireuses de s'investir auprès de l'équipe de bénévoles sont les bienvenues !



La Bibliothèque Municipale est ouverte au public

**les mercredis et vendredis de 15H à 18h30 et les samedis matin les semaines paires de 11h à 12h.**

**La bibliothèque sera fermée du 1<sup>er</sup> au 31 août.**

Contact 02 41 52 05 14 ou stclemlire@gmail.com

## CARNAVAL

Carnaval organisé par l'APE le 18 Mars, rassemblement sur le city stade, d'où sont partis les enfants pour un petit défilé en musique (rue Georges Péron, cité Jeanne de Laval, rue de la laiterie puis on a rejoint le city stade par la cité des bateliers). Une cinquantaine d'enfants de tous âges, mais principalement de maternelle jusqu'au CE2. Les grands CM1/CM2 n'étaient pas nombreux.

Un goûter a été offert aux enfants en arrivant à la salle des fêtes. Ils ont ensuite dansé.

Une tombola a été organisée et tous les enfants ont participé et gagné un cadeau. Les premiers ont gagné des places pour le Futuroscope, Youpi parc, Badaboum parc et pour une visite du château de Saumur.

Tout s'est très bien passé, les enfants étaient ravis.



## VIDE-GRENIERS

En cette année exceptionnelle, quatre niveaux ont pu partir en classe de mer du 03 au 07 avril 2023, les CE1, CE2, CM1 et CM2. L'APE est très fière de pouvoir participer financièrement à cette sortie organisée par l'école.

Cette participation est rendue possible grâce aux nombreuses animations et événements organisés tout au long de l'année scolaire et à la participation de parents d'élèves et habitants de la commune, entre autres.

Cette année encore, nous avons organisé le vide-greniers qui a eu lieu le dimanche 30 avril 2023. Nous avons pu accueillir 62 exposants pour 383 mètres, soit le double de l'année dernière.

Toute l'équipe de l'APE remercie les bénévoles mais aussi la Mairie, les Agents communaux, le Comité des fêtes et l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien. C'est grâce à nos efforts conjoints que nous pouvons organiser ces événements.



Ape Saint Clément



ape.saintclement@gmail.com



## CLUB DE GYMNASTIQUE

L'association propose des cours à la salle des fêtes pour vous détendre :

Des **cours de Gymnastique** animés par Sophie (animatrice diplômée) vous attendent dans la bonne humeur.

- Le jeudi : de 20h30 à 21h30, cours ouverts à toutes et à tous à partir de 18 ans.
  - Le mardi : de 10h à 11h, cours réservés aux seniors.
- Possibilité de faire un cours de découverte sans engagement. Inscriptions sur place, même en cours d'année.

Des **cours de Yoga** animés par Marielle Moine (professeure diplômée de la Fédération Nationale des Enseignants du Yoga), ambiance sympathique assurée.

- Le vendredi à 20h00, cours ouverts à toutes et à tous à partir de 18 ans.



## U.C.P SAINT CLÉMENT DES LEVÉES

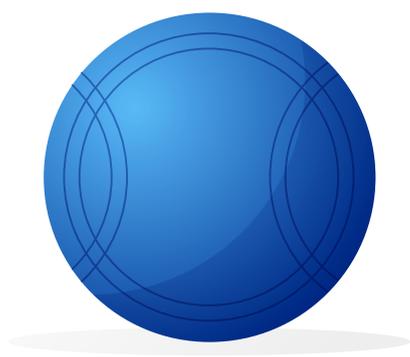
Une première à L'U.C.P (Union Clémentaise de Pétanque) SAINT CLÉMENT DES LEVÉES,

Après 3 ans d'entraînement, le 14 mai 2023, les minimes Nathis et Maxime de ST CLÉMENT DES LEVÉES et Emilson de LONGUÉ finissent vice champions départementaux et se qualifient pour la région.

Paul de ST CLÉMENT DES LEVÉES finit 4<sup>ème</sup>.

Le dimanche 27 mai 2023, ils se qualifient pour le championnat de France qui se déroulera les 19 et 20 août 2023 à NEVERS.

FÉLICITATIONS À NOS CHAMPIONS !



## LES TRICOTS DE PÉPÈRE

L'association « Les Tricots de Pépère » a soufflé sa 1<sup>ère</sup> bougie en juin, et compte actuellement 39 adhérents.

Elle regroupe tous les amoureux du tricot, du crochet souhaitant produire

des œuvres d'arts toutes plus magnifiques les unes que les autres.

Après l'exposition itinérante chez les commerçants du village, la tenue d'un stand lors de la fête communale, une tombola organisée pour gagner un pull tricoté main par le champion du monde du pull moche, et après un déferlement de la presse écrite, audio et télévisuelle, l'association souhaite continuer l'aventure cette année avec la participation à Anjou Vélo Vintage, renouveler le stand en septembre et une manifestation en décembre dans le cadre des pulls moches de Noël.

Un projet se dessine également : la création d'un club tricot sur Saint Clément.

Tous les amateurs, amatrices des aiguilles sont les bienvenus.

Jérôme VIAU



## LIRE À ST CLÉMENT

### CONCOURS DESSIN «MON SUPER HÉROS»

L'association « Lire à Saint Clément » a organisé un concours de dessin sur le thème « mon super héros », auquel 15 participants ont pris part. Les résultats ont été annoncés en fonction de trois catégories d'âge.

Dans la catégorie des 7 à 8 ans, le premier prix a été remporté par Romane. Dans la catégorie des 10 à 12 ans,

le premier prix a été remporté par Gabriel. Enfin, dans la catégorie des 13 à 14 ans, le premier prix a été remporté par Abby.

Un bon d'achat a été remis aux premiers prix, un livre a été offert à tous les autres enfants.

La remise des prix a été suivie d'un goûter offert par l'association «Lire à Saint Clément».



Participants



Romane



Abby



Gabriel

ASSOCIATION « LIRE À ST CLÉMENT »  
20 RUE GEORGES PERON  
49350 ST CLÉMENT DES LEVÉES  
Tél. : 02 41 52 05 14  
Mail : stclemlire@gmail.com

## PARC DE LA CINCELLE

**Et si nous saisissons l'opportunité de fixer par écrit la mémoire collective de notre village via la publication d'un article dans le bulletin municipal ?**

**Et si nous retracions l'histoire de ce précieux « poumon vert » ancré au cœur du village et qui porte le nom mystérieux de « Parc de la Cincinelle » ?**

L'arrivée du chemin de fer en 1860 a provoqué progressivement le déclin de la marine de Loire. La commune de St Clément des Levées devient alors un village essentiellement agricole. Alors qu'en cette année 2023, il ne reste plus que trois exploitations agricoles, on pouvait encore dénombrer dans les années 1950 une cinquantaine de fermes familiales.

Après quelques décennies d'une production agricole locale basée sur la polyculture, une spécialisation arboricole est apparue dans le monde agricole ligérien en cette première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle avec la plantation de nombreux vergers producteurs de pommes et de poires.

Des terres fertiles et faciles à cultiver, le climat tempéré des bords de Loire, des dessertes de transport aisées (voie ferrée) et une relative proximité urbaine (Saumur, Angers...) sont autant d'atouts qui favorisèrent le développement de cette activité et si plusieurs exploitants arboricoles expédiaient leur récolte vers Paris, d'autres préféraient « monter à Paris » pour y vendre eux-mêmes leur production.

C'est ainsi que peu à peu la commune de St Clément des Levées se retrouva couverte de vergers. Après la seconde guerre mondiale, les parcelles situées dans le bourg, près de la Boire Maupoint, de la rue Georges Péron, de la rue de la Voie Brune étaient surtout exploitées par des laitiers, qui après avoir livré à la laiterie le lait de leur collecte journalière dans les fermes, exerçaient ensuite leur second métier, celui d'arboriculteurs.

Au fil des années, l'urbanisation progressive du village vint contrarier le maintien de cette activité car procéder à l'épandage des traitements arboricoles, devenait de plus en plus risqué pour la

santé des riverains immédiats des vergers. C'était particulièrement le cas du Groupe Scolaire. Construit sur d'anciennes terres agricoles, le Groupe Scolaire inauguré en 1958 jouxtait des vergers appartenant à la famille MARTINEAU établie rue Port Poisson. L'exploitation de ces vergers avait été confiée à des laitiers et le dernier en date fut Bernard CHEVRE.

En 1989, la commune adressa une offre d'achat à la propriétaire des vergers proches de l'école. Ce terrain devint alors une propriété communale. Dans un premier temps, il fut question d'urbaniser cet espace en l'ouvrant à la construction mais la nouvelle équipe municipale élue en 1989 décida de mener une étude plus approfondie. De cette réflexion naquit un projet prenant en compte les multiples atouts de la création d'un espace paysagé en plein centre du bourg, à proximité



immédiate de l'école. Il fut alors décidé de créer des allées piétonnes (voies douces dit-on aujourd'hui) reliant entre elles les rues Port Poisson et Georges Péron, et permettant aussi un accès piéton sécurisé depuis les lotissements du Val de Loire, Jeanne de Laval et la Cité des Bateliers jusqu'à la Mairie, l'Église, les commerces, l'arrêt de bus et la cale de Loire. Tandis

qu'un terrain de tennis et des places de stationnement étaient réalisés, un escalier permettant d'accéder à la levée fut implanté sur le côté Est de l'église.

À la demande des enseignants, une porte fut percée dans le muret de clôture de l'école. Grâce à cet accès direct, enfants et éducateurs n'ont pas tardé à profiter de ce vaste espace pour y pratiquer de nombreuses activités sportives telles que la course d'endurance, le parcours d'orientation, les jeux collectifs... En juillet 2008, le Parc de la Cincinelle accueillit environ un millier de personnes à l'occasion des festivités du cinquantenaire du Groupe Scolaire.

En Juin 1993, la commune lança un appel à la population via le bulletin municipal. Cet appel intitulé « square cherche nom de baptême » demandait « que le nom proposé soit en rapport avec le fleuve royal et /ou le passé marin de notre cité ». D'abord adressé aux enfants de l'école, cet appel connut quelque succès auprès des adultes.

Trois ans avant cet appel en direction des habitants du village, un monument à l'histoire étonnante avait été installé dans l'entrée de l'Église. Auparavant, ce monument était entreposé dans la petite chapelle à usage de caveau-reposoir construite dans un angle de la partie la plus ancienne du cimetière. Depuis combien de temps et pour quelles raisons était-il à cet endroit ? Sculpté dans de la pierre de Chauvigny, ce monument avait probablement vocation de pierre tombale et aurait été créé en 1863. En l'honneur d'un marinier Clémentais ? ou bien de toute une famille de mariniers ? Autant de questions restées sans réponses à ce jour.

Interpellée un jour sur le devenir de ce monument qui bien qu'abrité depuis longtemps se trouvait assez endommagé, la municipalité souhaita lui redonner le lustre qui avait été le sien tout en mettant en valeur son indéniable qualité artistique. Le travail de restauration fut confié à un sculpteur de la région de Baugé. Notre compatriote Gilbert SALOT (1929-2019) passionné de marine de Loire nous a décrit avec précisions les éléments figurant sur cette Pierre des Mariniers : « au centre le mât avec vergue et voile pliée, collier de racage, drisse de rappel de vergue, cordages, flamme de fête pour

gabare, crochet à pique, poulies à gorge et réa, bordage à clin avec chevilles à coin et même un panier en osier rempli de pommes de la vallée qui étaient vendues à Paris sur les quais de la Seine ». À la base de ce monument une ancre retient toute notre attention. Que vient donc faire cet anneau fixé tout en bas de l'ancre ? Gilbert SALOT nous expliquera que dans cet anneau appelé « Cincinelle » les mariniers de Loire enflaient un cordage appelé « sonnette ». Lorsque l'ancre du bateau se retrouvait enfouie dans le sable de Loire, ils tiraient alternativement sur la corde de l'ancre et sur celle de la « sonnette » et parvenaient ainsi à désensabler l'ancre.

Lorsque fin juin 1993, l'équipe municipale ouvrit la boîte à idées pour prendre connaissance des diverses propositions de noms à donner au nouveau parc, un petit morceau de papier attira l'attention du groupe. Sur ce papier était écrit en lettres capitales le mot CINCINELLE. Ce mot proposé par Monique ERTZSCHEID-VERRONEAU enseignante puis directrice du groupe scolaire pendant de nombreuses années, remporta aussitôt

tous les suffrages et à compter de ce jour, l'ancien verger du début du siècle devenu espace paysagé en 1991 fut appelé : « Parc de la Cincinelle »

Pour inaugurer ce parc qui portait désormais un nom autant technique et historique que mystérieux et poétique, la commune de St Clément des Levées s'offrit le luxe de la présence du ministre de l'Économie de l'époque en la personne de Monsieur ALPHANDERY également Maire de Longué-Jumelles. Quel intense moment de vie locale en ce dimanche 17 octobre 1993 ! En plus du Ministre de l'Économie, bien d'autres personnalités étaient réunies dans le parc où s'étaient rassemblés de nombreux habitants de la commune. La petite stèle en pierres de tuffeau posée à l'une des extrémités du chemin de la Cincinelle commémore cet événement.

Pour marquer le temps qui passe, la municipalité décida à l'aube de ce 21<sup>ème</sup> siècle d'implanter au cœur du parc de la Cincinelle « l'arbre de l'an 2000 ». C'est ainsi qu'en janvier de l'année 2000 un

jeune chêne vigoureux, symbole de longévité, fut planté en présence de plusieurs habitants. Avant de refermer le trou de plantation, une bouteille contenant un message d'espérance à destination des générations futures fut enfouie. En quelques années, le jeune chêne prit ses marques et aujourd'hui, vingt-trois ans après sa plantation, ses plus hautes branches surplombent d'une bonne vingtaine de mètres l'allée qui serpente vers l'école et la cité des Bateliers.

Au cœur de notre village  
 Dans ce paisible écrin de verdure  
 où résonnent souvent les cris joyeux des  
 jeux d'enfants  
 on passe et on re-passe  
 à pied ou à vélo, en poussette ou en  
 trottinette,  
 Petits et grands se croisent et  
 se re-croisent

Ce lieu de confluence  
 Indispensable aux Clémentais,  
 c'est notre bien aimé  
**Parc de la Cincinelle**

## ASSEMBLÉE COMMUNALE

### ASSEMBLÉE COMMUNALE LE SAMEDI 2 ET 3 SEPTEMBRE 2023

Le comité des fêtes ainsi que la commune de ST CLÉMENT DES LEVÉES organisent l'Assemblée Communale le samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023. Repas samedi soir et dimanche midi : les traditionnelles MOULES FRITES.

#### AU PROGRAMME :

Fête foraine tout le weekend.



#### SAMEDI APRÈS-MIDI :

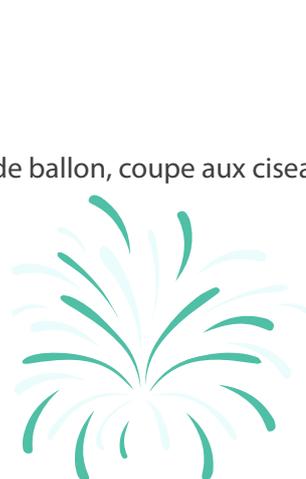
- Jeux gratuits pour les enfants (mât cocagne, course en sac, lancer de ballon, coupe aux ciseaux),
- Lâcher de ballons,
- Un orchestre animera le repas moules frites,
- Un feu d'artifice sera tiré (si les autorisations le permettent).

#### DIMANCHE APRÈS-MIDI :

- Une accordéoniste accompagnera le repas du midi,
- Démonstration et initiation à l'art de jongler au freestyle foot,
- Descente de canoë,
- Et le traditionnel bain russe.



**VENEZ NOMBREUX !**



# NOS SERVICES

**karine**  
38 port Poisson  
49350 Saint-clément des Levées

02 41 38 47 47

lundi / mardi / jeudi : 9h30 à 18h  
francisque le mercredi  
vendredi : 9h à 19h  
samedi : 8h à 15h30

*Beautiful coiffure*



**CABINET INFIRMIER**

Infirmières libérales

Zoé Fougère 07 87 07 18 44  
Nathalie Desile 06 32 07 97 17

Il fer rue de la Boite Maupoint  
49350 Saint-Clement-des-Levees  
infirmierclement@gmail.com

Tous types de soins,  
à domicile ou au cabinet 7j/7

*Thierry Roulleau S.A.R.L.*  
02 41 38 01 82

*Maçonnerie - Taille de pierre*  
*Restauration*

7, rue des Voies - 49350 St Clément des Levées

**SARL Claude Martin**

Peinture bâtiment  
Décoration  
Revêtements de sols et murs  
Parquets flottants - Vitrerie

49350 ST CLÉMENT DES LEVÉES - 02 41 53 72 68  
www.martin-peinture.com

**Jardins de la Loire**

Création  
Entretien  
Elagage  
Gazon  
Plantation  
Clôture

L'Oussière 49350 ST CLEMENT DES LEVÉES  
06 85 32 35 58 - 06 26 87 44 77  
Design Décoration  
Entrepreneurs Paysagistes  
Déplacement sur Angers & Saumur

**Le Port Poisson**  
Ouverture du mardi  
au dimanche  
de 7h à 20h  
02 41 53 72 88  
magie.queleportpoisson.fr

Bar, Tabacs, Jeux de grattage,  
Épicerie, Gaz,  
Appât de pêche.  
2 Place Michel Prouvost  
Saint Clément des Levées

Marine & David PEGAZ-BLANC

**ARTISAN BOULANGER  
PÂTISSIER**

3 Port Poisson  
49350 Saint Clément des Levées  
02 41 52 35 91

**La Pétrisane**

rejoignez nous @lesdouceursdelavee

**la Villa brune**  
GITE rural - labellisé GITE DE FRANCE  
Saint Clément des Levées

Villa typique bord de Loire  
à louer à la semaine ou au week-end  
Maison pour 4 personnes  
avec grand jardin et garage

Pour vos réservations c  
contactez le 06 88 81 11 47  
ou dominique.pe.59@gmail.com

**Objets du Monde**  
Boutique de décoration  
d'intérieur - d'extérieur  
d'artisanat - d'objets  
du monde

5 port poisson  
à St-Clément-des-Levées  
02 41 38 96 44  
objetsdumonde49@gmail.com

retrouvez nous sur 

**SÉBASTIEN CHAUVEAU**  
Dépannage et entretien  
Chaudière fioul, gaz - Climatisation - Pompe à chaleur

Rue du port Poisson  
49350 Saint-Clément-des-Levées

Chemin de la Motte d'Aubigny  
49400 Saint-Lambert-des-levées

02 41 51 94 14 - 06 80 14 70 67  
sebastien.chauveau@live.fr  
@sebastienchauveauplomberiechauffage

Siret : 528 834 013 00013 - APE 4322B

Pose de cloisons sèches  
Aménagement de combles  
Jointeur  
Isolation

**BRUNO GRIGNY**

Les Froux  
49350 SAINT-CLEMENT-DES-LEVEES

Tél : 02.4151.84.19 Fax : 02.4138.53.78

**4 TAXI St Clément**  
Hugues COUILLEAU  
tous trajets toutes distances  
gare aéroport  
Transport médical malade assis  
Tél. 02 41 50 39 48  
10 rue du port poisson - St Clément des Levées

*Valérie Nivelles*  
auxiliaire de vie sociale  
diplômée d'Etat  
aide à domicile expérimentée

06 18 37 36 30  
jnniv@wanadoo.fr

*A Votre Service!*

*Zen et Mains*  
www.zenetmains.com

Massage bien-être  
Christa Comet  
49350 Saint-Clément-des-Levées  
02 41 40 87 68 - 06 11 69 44 32



ÉPICERIE  
**CÔTÉ LOIRE**  
VRAC - BIO - LOCAL

Produits locaux & régionaux  
Fruits - Légumes  
Crèmerie - Viande  
Produits d'hygiène & d'entretien

49350 Saint-Clément-des-Levées  
02 41 50 52 30

- de mardi au vendredi :  
de 9h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h
- le samedi :  
de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h00

**SARL HERAULT**  
François HERAULT

- Charpente
- Extension bois
- Aménagement de combles

06 11 75 88 98  
sarl.herault49@gmail.com  
www.francois-herault.com

**PLOMBERIE CLÉMENTAISE**  
EMMANUEL BLANCHET

- Installations sanitaires  
neuves, rénovation et  
dépannage
- Travaux de chauffage

eurplomberieclémentaise@outlook.com - 06.40.31.19.87